

### Fixation

- Les sauts-de-loup doivent être fixés solidement contre le bâtiment au moyen d'étriers de fixation.
- Pour les sauts-de-loup composés de plusieurs éléments, chaque élément doit être fixé séparément, en commençant par l'élément supérieur.
- Le montage d'un saut-de-loup contre un mur avec isolation extérieure exige le plus grand soin.

Veuillez noter que dans l'emballage se trouve les spécifications sur le produit et les instructions de pose pour les fixations de saut-de-loup.

### Montage/pose

- Des sollicitations verticales et horizontales supplémentaires dues à des échafaudages, des charges de trafic, des dépôts de matériel etc. ne sont pas prises en considération.

- Pour des profondeurs de plus de 2.00 m, l'utilisation de saut-de-loup renforcés est préconisée. Le remblayage autour du saut-de-loup s'effectue au moyen d'un matériau graveleux non cohérent. En cas de matériaux argileux, appliquer une feuille de séparation (plastique) contre le saut-de-loup, afin d'éviter que le matériau n'adhère à ses parois.
- Si le matériau de remblai est compacté autour du saut-de-loup, celui-ci doit être étayé contre le bâtiment.
- Les sauts-de-loup de CREABETON sont munis de deux douilles de manutention. Il suffit uniquement d'utiliser les élingues à tête pivotante (p.ex. tête d'ancrage de suspension Perfect).
- Les élingues à tête pivotante sont disponibles auprès des points de vente de Creabéton Matériaux (voir Y 00 01).
- Ne jamais se placer sous la charge!